

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **2H1725S2**

SOCIETE TITULAIRE

AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz
78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

PRODUIT

NACRE

Nature du produit
EF

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Enduit à froid, appliqué manuellement, non rétro réfléchissant de couleur blanche, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés. Il n'y a pas de saupoudrage. Le relief antidérapant est réalisé, manuellement, à l'aide d'un rouleau.

Conditions limites d'application * : T° mini : 5 °C T° maxi : 35 °C Hygrométrie maxi : 80 %

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Spatule + rouleau

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

98.34 %

Dosage humide

2270 g/m²

Durcisseur

1.66 %

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 20 °C

T° sol : 34 °C

Hygrométrie : 56 %

Vent : 14 km/h

TEMPS DE SECHAGE : 15 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit

Masse Volumique

Teneur en cendres

Extrait sec

Bille Anneau

Produit de base

2.01 g/ml

82.5 %

89.0 %

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N2 OISE Chaussée PROVINCE>PARIS PR 15.36 à 16.28 **Année** **Trafic (véh/j)** **% PL**
 Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX **Application en : 2017 - R363** PMT : 0.99 mm 2017 8124 17
 2018 8100 17

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues Exigences :	Visibilité de nuit RI (mcd.m-2.lx-1)	Adhérence SRT 0.45	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd (mcd.m-2.lx-1)
			(x)	(y)	
Etat neuf	/	0.54	0.3219	0.3390	203
(P1) 50000	/	0.69	0.3280	0.3451	179
(P2) 100000	/	0.64	0.3269	0.3443	169
(P3) 200000	/	0.64	0.3274	0.3444	164
(P4) 500000	/	0.66	0.3259	0.3430	168
(P5) 1000000	/	0.62	0.3244	0.3416	174
(P6) 2000000	/	0.59	0.3234	0.3409	180
(P6) 2000000		Classe S2	/		Classe Q4

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DUPONT
Le 02/06/2022

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la QUALification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascqver.fr - site : www.ascqver.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140